



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

L'ACCVM répond au budget fédéral 2019 : une occasion perdue d'augmenter la productivité et la compétitivité des entreprises

Ottawa (Ontario), le 19 mars 2019 – Investir dans la classe moyenne implique le développement des entreprises, la création de bons emplois et la stimulation de la croissance économique. Le budget de mars 2019 n'est pas à la hauteur de ces attentes. Les mesures prévues dans le budget ne seront pas suffisantes pour répondre au besoin de maintenir une forte croissance et de créer des emplois au Canada, deux actions qui sont tellement importantes pour une économie de fin de cycle en plein ralentissement.

« Une forte mobilisation des capitaux pour développer les entreprises et créer des emplois est indispensable à la croissance économique », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières. « Le budget ne fera pas grand-chose pour redresser la tendance à la baisse des investissements des entreprises au Canada et pour endiguer l'exode des capitaux d'investissement. Les investisseurs et les sociétés seront déçus lorsqu'ils se rendront compte que le budget ne prévoit aucune solution au manque de compétitivité relative des taux d'imposition des sociétés et des particuliers, et qu'il n'annonce aucun échéancier clair et crédible pour éliminer la dette et les déficits publics. »

Le budget contient plusieurs mesures positives : bonification des crédits d'impôt du programme RS&DE, élargissement du régime d'accession à la propriété en instaurant un incitatif à l'achat d'une première propriété, et amélioration de la protection des régimes de retraite des employés en cas de faillites d'entreprises. Le gouvernement n'a cependant pas profité de l'occasion pour aider les entreprises en adoptant un incitatif semblable à celui qui est proposé dans le Programme d'investissement dans l'entreprise (EIS) du Royaume-Uni pour l'achat d'actions de petites entreprises.

Nous nous félicitons des nouveaux efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre le blanchiment d'argent, notamment la plus grande collaboration entre les divers organismes de mise en application de la loi et l'augmentation du financement du CANAFE. Cependant, des besoins criants et concrets n'ont pas été satisfaits : imposer à d'autres secteurs les rapports prévus à la LRPCFAT actuellement applicables au secteur financier, et collaborer avec les gouvernements provinciaux à la création d'un registre central des bénéficiaires effectifs de sociétés ouvertes et fermées pour faciliter le processus de déclaration.

Le succès du Canada sur les marchés internationaux et sa capacité de réaliser son plein potentiel économique dépendent de la productivité et de la compétitivité de nos entreprises. Le budget n'est pas suffisant pour renforcer la confiance et faciliter la mobilisation des capitaux. Le large éventail dispersé

de dépenses, considéré globalement, aura un effet négligeable sur la croissance économique, réduira les possibilités de diminuer les taux d'imposition et fournira des incitatifs ciblés en matière d'investissements des entreprises.

Cliquez [ici \(en anglais\)](#) pour consulter le mémoire prébudgétaire de l'ACCVM.

- 30 -

L'ACCVM – Représentant les sociétés de courtage en valeurs mobilières du Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 120 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site www.accvm.ca.

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Melodie Edwards
Directrices, Service des communications
Tél. : 416 687-5490
medwards@iac.ca

Connectez-vous avec nous :



<https://accvm.ca/>